

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le député d'Hochelaga-Maisonneuve, M. Alexandre Leduc, a déposé, le 29 mai 2023 à l'Assemblée nationale, une pétition demandant l'ajout du programme d'études de maîtrise professionnelle en orthophonie à la liste des programmes admissibles au Programme de bourses Perspective Québec (PBPQ).

Le ministère de l'Enseignement supérieur (Ministère) reconnaît les besoins importants des réseaux de l'éducation ainsi que ceux du réseau de la santé et des services sociaux en matière de main-d'œuvre et considère cette formation comme étant essentielle dans l'écosystème québécois. Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement dans une multitude de secteurs touche un grand nombre de professions.

C'est notamment pour cette raison que des choix ont dû être faits à l'échelle gouvernementale pour permettre de prioriser certaines professions en déficit. La sélection des programmes d'études admissibles au PBPQ découle de ces choix et a été réalisée en collaboration avec les ministères concernés. Dans ce contexte, la maîtrise en orthophonie ne peut être ajoutée, à ce moment-ci, à la liste des programmes d'études admissibles au PBPQ.

Enfin, la liste des programmes d'études admissibles est révisée annuellement sur la base des orientations gouvernementales officielles.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

La ministre,



Pascale Déry